

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AGGLOMERATION BOULONNAISE

**REUNION PLENIERE
JEUDI 25 MARS 2010**

COMPTE RENDU



Conseil de Développement
durable de l'agglomération
Boulonnaise

PAGE DE PRESENCE

MEMBRES DU BUREAU					
PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU 25 MARS 2010					
Nom	Prénom	Présents	Absents	Excusés	SIGNATURE
ARBLAY	Annie	X			
BABONNEAU	Jean-Pierre			X	
BERGERAT	Jean-Roger	X			
BLAVET	Vincent	X			
BOURGOIS	Jean-Luc	X			
CHOAIN	Marc	X			
DUHOO	Johann	X			
EVRARD	Daniel				
LABIT	Paul				
LAFFAILLE	Bernard			X	
MARGRY	Sylvie	X			
PAVEAU	Jacques	X			
PIAU	Hervé	X			
SERGENT	Jean-Pierre	X			
VALLETTE	Philippe			X	

Monsieur PLOUVIN : Excusé

PAGE DE PRESENCE

MEMBRES TITULAIRES					
PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU 25 MARS 2010					
Nom	Prénom	Présents	Absents	Excusés	SIGNATURE
ALLIENNE	Yves			X	
BAILLIEU	Michel				
BARREZ	Robert	X			
BLANPAIN	Emmanuel				
BLEARD	Guy	X			
BLOND	Jacques			X	
BOULONGNE	Martine				
CABOCHE	Olivier	X			
CARPENTIER					
CAUX	Nathalie			X	
CECHOSZ	Henry	X			
CHARTON	Philippe			X	
CLUZEAU	Mitchell				
COATANEA	Vincent				
COCHE	Didier				
DACOSTA	Anita				
DAMIENS	Murielle			X	
DAVID	Joël				
DEBOVE	Cédric			X	
DELBECQ	Olivier	X			
DELECOUR	Bernard			X	

MEMBRES TITULAIRES

PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU 25 MARS 2010

Nom	Prénom	Présents	Absents	Excusés	SIGNATURE
DELESCLUSE	Frédéric				
DELOZIERE	Christophe				
DELPIERRE	Jean-Baptiste				
DELPIERRE	Alain			X	
DEPEME	Marie-Louise	X			
DESGARDIN	Jean-Pierre	X			
DETOUT	Françoise				
DHALLENNE	Michel				
DILLY	Timothee	X			
DRABENT					
DRUON	Catherine	X			
DUCROCQ	Alain				
DUTERTRE	Dominique	X			
FAUQUET	Danièle	X			
GEIB	Jean-Pierre			X	
GENEAU	Pierre				
GERME	Jocelyne			X	
GHEERARDYN	Patrick				
GILLIG	Jean-Marie				
GODEAU	Philippe	X			
GOMEL	Jean-René				
GOURLET	Jacques	X			

MEMBRES TITULAIRES

PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU 25 MARS 2010

Nom	Prénom	Présents	Absents	Excusés	SIGNATURE
HONVAULT	Paulette				
HOUNSLOW	Diana			X	
HOYER	Didier				
HUGUET	Georges-Henry			X	
JOLY	Françoise	X			
LAURENCE	Yves	X			
LEBLOND	Jacques				
LENEL	Sonia	X			
LEPRETRE	Pierre				
LOTH	Jean-Pierre				
MAGNIER	Marc				
MAILLARD	Jean-Louis	X			
MALLE	Pierre				
MARQUIS	Isabelle				
MASSART	Alexandre	X			
MELIN	Michèle	X			
MINNE	Philippe			X	
MONTAIGNE	Patrick			X	
NETTERSHEIM	Armelle			X	
NORMAND	Thierry				
PAMART	Marie-Christine	X			
PAQUENTIN	Dominique	X			

MEMBRES TITULAIRES

PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU 25 MARS 2010

Nom	Prénom	Présents	Absents	Excusés	SIGNATURE
PAVIE	Patrick				
PERNEL	Pascal				
REGINENSI	Pascal				
RINGOT	Christophe				
ROHART	Frédéric				
ROUSSELOT	Nathalie	X			
ROUZE	Carole				
SERGENT	Luce				
TABET	Patrick			X	
TALLEUX	Christian	X			
THERY	Jean-Yves	X			
VANDENBUSCH E	Gaëtan				
WETZEL	Barbara				
WIART	Hervé	X			
ZIEGLER	Marie-Claude	X			

PAGE DE PRESENCE

MEMBRES ASSOCIES					
PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU 25 MARS 2010					
Nom	Prénom	Présents	Absents	Excusés	Signatures
BOISSON	Alain				
BONNINGUE	Roselyne				
CANVA	Daniel	X			
DAMBOISE	Michel	X			
DAMOTTE	Fernand	X			
HERMAND	Bruno	X			
LECOINTE	Brigitte				
TOULOUMON	Vincent	X			
VALERI	Gérard				

A 18 h, Jean-Roger BERGERAT ouvre la séance consacrée au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) suite à la saisine du CDDAB sur ce sujet par le Président de la CAB.

Il remercie les membres présents.

Jean-Roger BERGERAT informe que toute personne intéressée par le travail des commissions au sein du CDDAB, peut s'inscrire sur le support papier mis à disposition dans la salle ou consulter le site Internet www.conseil-developpement.fr afin d'obtenir toute information concernant le fonctionnement du Conseil de Développement durable de l'agglomération Boulonnaise.

Il remercie Monsieur Daniel PARENTY, Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais (CAB) et vice-président du syndicat mixte du SCOT, Monsieur Olivier DELBECQ, Directeur de l'agence de développement et d'urbanisme Boulogne Développement Côte d'Opale et Monsieur Dominique GODEFROY Vice-Président chargé des relations avec le CDDAB, pour leur présence.

Jean-Roger BERGERAT donne la parole à Daniel PARENTY :

« Mesdames et messieurs les membres du conseil de développement,

Le syndicat mixte du SCOT a été créé fin 2008 mais a véritablement commencé ses travaux à la suite de la réinstallation des instances au printemps 2009. Il est composé de la CAB qui désigne 9 délégués et de la CCDS (Communauté de Communes de Desvres et Samer) qui depuis la fusion des communautés de Desvres et de Samer désigne 7 délégués.

L'idéal eut été d'y adjoindre la communauté de communes de la Terre des 2 Caps mais elle avait commencé son SCOT auparavant et a aujourd'hui arrêté son projet. Nous gardons toujours l'espérance que dans le futur, un SCOT commun pourra être mis en chantier, mais pour l'instant nous avançons sur le nôtre.

Nous avançons d'ailleurs bien puisque le 5 février le comité syndical a pris en compte les remarques issues de la concertation (les réunions publiques) et de la consultation (les personnes publiques associées, Etat, Région, Département, chambres consulaires, etc.) relatives à la première phase : « le diagnostic et l'état initial de l'environnement ». C'est le sens de la réunion de ce soir que de solliciter votre avis sur ce document.

C'est un document de constat et de mise en évidence d'enjeux, ce n'est donc pas la partie la plus créative mais c'est une base nécessaire et de toute façon imposée par les textes. Nous sommes à l'écoute des améliorations que vous souhaiterez apporter à ce document.

Je souhaite aller plus loin en vous faisant part des problématiques auxquelles sont confrontés les élus.

Le SCOT est le document structurant d'aménagement du territoire pour les dix ans à venir tout en ayant à l'esprit une période plus longue. Il va donc s'interroger sur la future occupation de l'espace sachant que la loi oriente les débats vers l'utilisation économe du

foncier, de soutenir et conforter des secteurs déjà construits.

Dès lors, les sujets débattus tournent autour des changements d'usage du foncier :

- Du foncier agricole vers les équipements publics et grandes infrastructures : notre territoire est peu concerné,
- Du foncier agricole vers les zones naturelles : notre territoire est déjà bien pourvu en protections, il y a des incertitudes sur l'application de la loi littoral et des inquiétudes sur le plan forêt régional et les trames vertes et bleues qui suscitent des craintes chez les agriculteurs,
- Du foncier agricole vers les zones d'activités : le territoire, et la CAB notamment, ne sont pas dispendieux en la matière,
- Du foncier agricole vers le développement de l'habitat : c'est le débat essentiel : pourquoi ?
 - parce que les agriculteurs veulent préserver leur outil de travail,
 - parce que les maires des communes non centrales se battent pour garder de la vie dans leur commune (écoles, commerces) et donc souhaitent continuer à pouvoir construire,
 - parce que la loi prescrit de construire dans ou à proximité immédiate des centres bourgs ou villages, ce qui n'est pas toujours possible.

La tâche difficile des élus va donc être de concilier, pour parvenir à un équilibre, ces différents points de vue. Le projet politique dénommé PADD (projet d'aménagement et de développement durable) devra prendre en compte cet équilibre et ce PADD sera également soumis à votre avis dès lors qu'il aura été validé par le comité syndical.

Le SCOT du boulonnais devra également prendre en compte les modifications législatives induites par la loi Grenelle 2. Il n'est pas encore possible d'en détailler les conséquences tant que le parlement n'a pas rendu ses arbitrages mais l'on va assurément vers un renforcement de la portée du SCOT.

C'est donc un document structurant pour notre agglomération, un travail délicat également car c'est le premier document de ce type que nous réalisons avec la communauté de communes de Desvres – Samer, mais nous travaillons également avec elle sur le plan local de développement économique et sur la charte d'urbanisme commercial.

Vous avez donc du travail, d'autant plus que les documents sont volumineux, je vous souhaite bon courage. »

Jean-Roger BERGERAT remercie Daniel PARENTY.

Il rappelle que, conformément à la loi Voynet, donner un avis sur le SCOT constitue le fondement du Conseil de développement.

En effet, le premier rôle d'un Conseil de Développement consiste principalement à donner un avis sur l'élaboration, les projets et les orientations d'un schéma de cohérence territoriale.

Jean-Roger BERGERAT informe que c'est dans ce contexte et suite à la saisine du Président, que les commissions « Cadre de vie », « Habitat pour demain » et « Prospectives 2025 » vont travailler ensemble pour répondre à cette saisine, suite aux indications et à la présentation faite par Olivier DELBECQ.

Jean-Roger BERGERAT cède la parole à Olivier DELBECQ.

Olivier DELBECQ : « Boulogne-sur-mer Développement Côte d'Opale est une agence d'urbanisme et de développement économique, c'est une structure associative composée de membres publics. Ceux-ci apportent une contribution au fonctionnement de cette association, qui a pour rôle, le développement économique c'est à dire la recherche et l'accueil d'investisseurs et d'autre part l'appui et le suivi d'un certain nombre de dossiers d'aménagement et d'urbanisme sur le territoire. Boulogne développement compte une équipe de 24 personnes dont la CAB et la communauté de communes de Desvres/Samer. »

Olivier DELBECQ présente un document power point (en annexe) à l'appui de son exposé sur le SCOT du boulonnais.

Jean-Roger BERGERAT remercie Olivier DELBECQ pour sa présentation.

Dominique PAQUENTIN : Je m'interroge sur les aspects transfrontaliers du SCOT, les échanges avec l'Angleterre qui pourraient créer des emplois.

Olivier DELBECQ : Il y a un certain nombre d'enjeux comme vous l'avez évoqué en citant le tunnel sous la manche, dont celui d'avoir un peu plus de résidents et donc une pression foncière un peu plus forte. On en a beaucoup parlé il y a 30 ans. Mais finalement, il y a peu d'interférences en terme d'aménagement du territoire avec l'Angleterre. Les liens sont moins importants pour le boulonnais que les échanges avec Calais ou Dunkerque. Il reste tout de même des barrières : la Manche, la culture et la langue. Les échanges ne sont pas si fréquents.

Daniel PARENTY : Il y a des programmes qui sont menés avec l'Angleterre, la Belgique via le PNR (Parc Naturel Régional) sur de nouvelles manières de construire ou les constats environnementaux. On parle de l'attractivité du territoire, vis à vis des entreprises, autour du pôle Aquimer, du tourisme et de la santé.

Olivier DELBECQ : Il est difficile de voir une évolution sur l'emploi en 5 ou 10 ans, il existe des tendances de fond sur la tertiarisation et le besoin de qualification plus élevé. Il n'est pas évident d'annoncer précisément les perspectives d'emploi sur un domaine déterminé. Cependant, il y a des moyens pour attirer les entreprises sur le territoire mais nous ne pouvons pas annoncer la durée que cela peut prendre.

Daniel PARENTY : Les élus ont quelques idées sur les domaines dans lesquels il pourrait y avoir un développement des entreprises et donc de l'emploi.

Olivier DELBECQ : Le cadre de vie engendre une économie résidentielle qui est un élément important. Le nombre de ménages dans une ville génère ensuite un certain nombre de services et crée des richesses. Le choix du lieu de résidence n'est pas anodin.

Monsieur Noël : Dans le SCOT, les possibilités pour se rendre en métropole lilloise sont-elles prises en compte ?

Olivier DELBECQ : C'est un élément de l'économie résidentielle. Aujourd'hui, Fréthun est à 30 minutes du cœur de Lille, ce qui est raisonnable. En tenant compte également du fait que 50% des frais de transports sont pris en charge par l'employeur. Le choix de la localisation de résidence n'est plus seulement lié à la localisation du travail.

Daniel PARENTY : La volonté de développer un certain nombre de transports comme le ferroviaire nous a amené à réaliser une étude. A partir de celle-ci, il sera peut-être possible de développer le ferroviaire selon le coût financier. Ce travail est fait en partenariat avec la Région.

Jean-Luc BOURGOIS : Concernant le ferroviaire, je pense qu'il y a deux grandes évolutions qui sont à envisager. D'une part, la liaison sur la Côte d'Opale jusqu'à Dunkerque où actuellement il n'existe pas de liaison directe. D'autre part, il n'y a aucune liaison rapide avec le bassin minier et Arras.

Daniel PARENTY : Il est plus rapide de partir de Boulogne pour arriver à Lille que de partir de Boulogne pour aller à Dunkerque. Ce constat nous amène à penser qu'il serait intéressant d'imaginer un mode de déplacement comme le ferroviaire sur un axe littoral, par le biais du réseau RAFAEL.

Dominique GODEFROY : Il y a deux choses que je souhaite évoquer. D'une part, le plan local de développement économique, replacé dans un schéma régional de développement économique. Il est important de rappeler qu'il y a des points communs et des choses à utiliser au niveau des différents plan locaux de développement économique. Il y a également des schémas plus généraux, qu'il faudra rapprocher du SCOT, comme le schéma environnemental et le plan climat. Concernant les relations franco-britanniques, nous n'avons pas actuellement d'échanges continus avec les anglais mais il existe une structure qui s'appelle l'Arc Manche. C'est une association de compétences franco-britannique, la région Nord Pas de Calais et le SMCO y sont représentés. Parmi les différents groupes de travail qui sont mis en place, il y a des choses très intéressantes en terme d'aménagement portuaire, de transports, de développement du tourisme et d'environnement. Je pense, effectivement, que si l'on souhaite se rapprocher des problématiques franco-britanniques, ceci est une piste que l'on doit regarder de près.

Daniel PARENTY : On peut évoquer un sujet qui va devenir prégnant chez nous, les Jeux Olympiques de 2012, ce qui posera sans doute le problème d'hébergement. Le point qui reste très positif est le nombre d'aménagements durables qui resteront sur le territoire.

Monsieur GOURLET : Est-il possible d'évaluer le flux migratoire qui est un indice d'attractivité de la région ? Avez-vous la possibilité de visualiser si le nombre de personnes qui viennent le week-end est stable ou si ce nombre s'accélère ?

Olivier DELBECQ : Il y a un certain nombre d'indicateurs comme celui lié à la fréquentation des équipements touristiques et celui lié au commerce. Cependant, il est toujours très difficile d'être précis à ce sujet.

Daniel PARENTY : La cohérence territoriale s'élabore à l'échelle du bassin d'emploi qui est constituée des trois intercommunalités. Il ne faut pas l'oublier.

Jean-Roger BERGERAT : Le CDDAB a souhaité l'élargissement des réflexions sur l'ensemble des communautés de communes. On y a travaillé d'ailleurs par l'intermédiaire du PLDE. A t-on une idée du nombre de personnes de l'agglomération qui prennent les transports en commun pour aller travailler à Lille ?

Daniel PARENTY : Nous avons des chiffres bien précis sur cette question.

Olivier DELBECQ : Concernant les déplacements sur Lille, le fait que le Conseil Régional ait augmenté la taille des TERGV montre le succès du système. Grâce au ticket de train, nous avons le nombre de personnes qui prennent le train mais je ne peux pas vous donner les chiffres précisément de mémoire.

Daniel PARENTY : Ce que l'on peut dire c'est que Boulogne-sur-mer est un pôle attractif. La desserte est de bonne qualité. Il y a des voyageurs qui descendent à Boulogne-sur-mer pour se rendre à Lille.

Membre du public : Dans la présentation, on peut voir apparaître un texte sur les aides aux personnes et les services aux personnes, pourquoi mentionne t-on les banques et assurances ?

Daniel PARENTY : Ce sont des services de proximité.

Membre du public : A la fin de la première partie, on peut voir différentes offres sportives actuelles dont un emplacement pouvant être réservé pour la construction d'un stade. Ce document établit-il avec certitude qu'il y aura un stade ?

Daniel PARENTY : Nous avons eu une réunion de bureau, la décision n'est pas prise. Nous attendons des études et à l'issue de celles-ci, les élus se détermineront. Les décisions des élus doivent être judicieuses.

Membre du public : Le document proposé est un état des lieux. C'est incohérent dans le cas où la construction du stade n'est pas définitive.

Daniel PARENTY : La décision politique n'est pas encore prise définitivement.

Olivier DELBECQ : Le choix de la construction du stade en terme d'aménagement du territoire est courageux. Le stade, s'il y en a un, renforcera le coeur de l'axe Liane. Le choix de mettre le stade en milieu urbain implique des procédures plus longues et plus complexes que s'il était implanté en périphérie.

Daniel PARENTY : Quelle que soit la décision prise, l'aménagement de cet espace se fera.

Membre du public : Le SCOT est un état des lieux, or le diagnostic affirme qu'il y aura un stade alors que rien n'est encore décidé.

Dominique GODEFROY : Le SCOT est un document de planification et il ne se limite pas à un état des lieux. Même si certains projets sont affichés et n'aboutissent pas pour des raisons financières ou politiques, une des vocations du SCOT consiste à être un élément de planification et à mettre en avant un certain nombre de possibilités de développement du territoire.

Jean-Roger BERGERAT : Je précise que la démarche du SCOT est présente depuis 2008. Aujourd'hui, suite à notre demande et à la saisine du Président, les acteurs du SCOT viennent nous le présenter. Ce n'est pas un document finalisé. Par le travail des commissions, nous rendrons notre avis sur cette saisine lors de la plénière du 03 juin 2010. Un CDDAB est une structure où nous travaillons en toute convivialité, toutes les commissions sont concernées par le SCOT. Je reviens sur une information que j'aurais du évoquer au début de la réunion. Le président de la commission Culture a donné sa démission. Je voudrai préciser que notre tâche est importante, nécessaire mais difficile. Nous n'avons pas l'autorité pour prendre des décisions à la place des élus. Je souhaiterais que cette commission culture continue. Lorsque nous avons une idée, il n'est pas certain qu'elle soit acceptée. Nous avons la chance que les présidents de la CAB qui se sont succédés, nous écoutent et nous demandent notre avis. C'est un lieu de démocratie, profitons-en.

Membre du public : Dans le sens où l'on remet en cause la construction du stade, remet-on également en cause l'axe Liane ?

Daniel PARENTY : Je pense que c'est une question de sémantique, vous verrez par la suite, le travail qui vous attend est considérable.

Jean-Luc BOURGOIS : Le problème des TIC est-il évoqué ? Le boulonnais est un territoire qui a des facteurs de proximité mais également des facteurs d'éloignement. Aujourd'hui, nous sommes dans une époque de télé-travail. Avez-vous pu regarder ces sujets qui sont importants pour la compétitivité ?

Olivier DELBECQ : Ces réseaux sont moins visibles que les routes mais sont aussi importants que les réseaux d'eau ou d'électricité. Le travail est en cours et ceci est fondamental pour l'avenir et l'aménagement du territoire, vous avez raison de le souligner.

Daniel PARENTY : Pour cela, une ligne de crédit figure au budget de la CAB.

Jean-Roger BERGERAT : Il faut préciser en quoi consiste le télé-travail, et le maîtriser. En effet, alors que nous souhaitons son développement en France, on constate que celui-ci a plus bénéficié aux pays étrangers. Parfois, on tombe sur une plateforme à l'étranger. Il faut être attentif pour que les innovations bénéficient en priorité à notre territoire.

Membre du public : Nous sommes dans une région pluvieuse et humide, d'où vient la carence en eau ?

Olivier DELBECQ : Cela vient de la géologie. La principale ressource en eau est la Liane parce que le sous-sol ne retient pas facilement l'eau.

Daniel PARENTY : La seule possibilité trouvée est une adéquation entre les saisons. On prend l'eau dans la Liane ou encore dans les forages. A cause de la mauvaise répartition de l'eau sur le territoire, nous sommes amenés à faire des maillages pour transporter l'eau d'un endroit à un autre.

Monsieur DAMBOISE : Boulogne-sur-mer est une commune balnéaire où la baignade est interdite.

Daniel PARENTY : Des études sont faites en ce qui concerne la qualité de l'eau. Il est très

difficile de comprendre le fonctionnement des flux. En ce qui concerne la qualité de l'eau sur un plus large territoire, notre député-maire fait partie d'une association appelée l'ANEL qui s'occupe de la qualité de l'eau.

Dominique GODEFROY : D'ici 2015, chacune des communes littorales aura un profil de plage à faire, qui devra permettre de déterminer les circulations et les variations des masses d'eau en face des différentes plages. La sensibilisation des communes est importante puisque l'une des principales sources de contamination est la Liane. L'effort des communes rurales et urbaines est important. Je pense que le SCOT est un élément important de façon à créer et regrouper une synergie autour d'une amélioration de la qualité des eaux du littoral. Ce ne sera pas facile pour Boulogne-sur-mer mais l'amélioration de la qualité de l'eau se fera un jour. Au fur et à mesure, le SYMSAGEB travaille sur l'amélioration d'un certain nombre d'installations et la circulation des eaux de la Liane, ce qui contribuera par la suite à améliorer nettement les apports au niveau de la rade. Le problème de circulation, d'évacuation et de stagnation de l'eau a pour conséquence un renouvellement moins abondant et moins fréquent. L'étude Véolia en cours devrait amener un certain nombre de réponses et de solutions.

Daniel PARENTY : Une amélioration se fait chaque jour puisque les communes rurales participent à l'assainissement collectif. C'est un coût pour la collectivité et l'habitant puisque le prix de l'eau est multiplié par trois. L'assainissement non collectif doit être géré par l'intercommunalité et être différé pour l'habitat ancien.

Dominique PAQUENTIN : Le SCOT peut-il donner des indications de fonctionnement des transports pour guider les élus ? Quel est le coût ?

Daniel PARENTY : Le président de la région pourrait vous dire qu'il répercute une faible partie du coût. Plus il y aura de fréquentation, plus le coût baissera.

Olivier DELBECQ : Le SCOT n'est pas un document de programmation mais d'aménagement du territoire.

Daniel PARENTY : Cela doit être un document ambitieux.

Jean-Roger BERGERAT met fin aux débats en informant que la prochaine commission SCOT se réunira le lundi 29 mars 2010. Il remercie Monsieur Daniel PARENTY et Monsieur Olivier DELBECQ pour leur intervention.

Il rappelle aux membres qu'il est important pour eux d'émerger afin que soit confirmée un taux de présence aux Assemblées Plénières d'au moins 50% des présents

Il informe les membres que la prochaine plénière aura lieu le 29 avril 2010 et lève la séance à 20h10.